

INTERNATIONAL

Souveraineté alimentaire

Uniterre promeut la souveraineté alimentaire en Suisse. Il le fait notamment dans le cadre du débat sur la politique agricole, mais aussi en sensibilisant ses partenaires sociaux. Ce concept, développé par La Via Campesina en 1996, est mis en avant par ses organisations membres au nord comme au sud. Nous avons souhaité, pour ce journal, présenter quelques échos de nos collègues du Sud.

Réchauffement climatique et souveraineté alimentaire

Aujourd'hui, le réchauffement climatique est un fait établi partout dans le monde, et aucun pays ne peut plus nier qu'il s'agit là d'un problème réel à résoudre. Ce phénomène est mondial. Il devrait influencer le comportement de chacun d'entre nous, dans sa vie quotidienne. Mais aussi celui des responsables politiques du monde entier.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'intérêt à rapprocher «Réchauffement climatique et Souveraineté alimentaire». Loin de chercher à être exhaustif, je ne veux donner ici que quelques exemples pour illustrer le fait que la reconnaissance de la souveraineté alimentaire des Etats participerait à la réduction du réchauffement climatique. En effet, la reconnaissance de la souveraineté alimentaire aura comme premier effet de limiter les importations des produits alimentaires au profit d'aliments produits localement. D'où une réduction de la dépense d'énergie due au transport, et donc une réduction de l'effet de serre.

Je prends mes exemples en Afrique de l'Ouest. Chacun est invité à faire un exercice semblable là où il se trouve. Le jour où l'Afrique de l'Ouest protégera convenablement son agriculture, les populations urbaines découvriront rapidement que les paysans de la CEDEAO sont tout à fait capables de nourrir l'ensemble de la population avec des produits de qualité.

Ce jour-là, le concentré de tomate ne viendra plus de Chine (en passant par l'Italie), mais il sera produit localement dans de nombreuses petites unités industrielles proches des bassins de production de tomates.

La noix de coco râpée ne sera plus importée de France, mais directement des pays côtiers qui la transformeront sur place.

Les éleveurs traditionnels se mettront à produire du lait toute l'année et à y trouver une nouvelle source de revenu. L'importation de lait en poudre et de lait concentré sera considérablement réduite.

En quelques années, la production de riz couvrira l'essentiel des besoins de l'ensemble de la population. Plus besoin d'alimenter Koudougou avec du riz ayant pris le bateau en Asie, le train à Abidjan, et un camion à Ouagadougou.

La région d'Orodara (Sud-Ouest du Burkina) ne sera plus seulement connue pour ses mangues et ses oranges, mais aussi pour ses jus de fruits et ses confitures.

Le pain n'aura pas disparu, mais d'autres produits auront fait leur apparition, comme des biscuits à base de maïs.

Les habitués des kiosques pour leur petit-déjeuner se verront offrir un bon café au lait préparé à partir de café en grain venu de Côte d'Ivoire (moulu devant eux) et du bon lait produit par les vaches des environs.

On peut même espérer que les cubes de Soumbala de soja commenceront à prendre la place des cubes Maggi ou autres Jumbo.

L'huile de coton aura survécu aux différentes huiles en provenance de Malaisie, comme aux huiles de soja 100 % OGM qui se trouvent déjà dans nos boutiques. A noter que ces huiles OGM proviennent des Etats-Unis ou d'Amérique du Sud, mais transitent actuellement par le nord de la France (où elles sont mises en bouteille).

Et la planète se portera mieux.

Maurice Oudet, SEDELAN, Burkina Faso
Association d'information burkinabée à destination du monde rural

La souveraineté alimentaire dans la Constitution bolivienne?

Depuis 1996, La Via Campesina promeut la souveraineté alimentaire, qui, actuellement, se définit comme «le droit des peuples à produire ses propres aliments et à organiser la production alimentaire et la consommation suivant les nécessités des communautés locales, donnant la priorité à la production et la consommation de produits locaux».

La Via Campesina a participé au Séminaire International «L'Alimentation est un droit de toutes et tous», le 19 avril à Sucre en Bolivie ; il était organisé par l'Association des Institutions de Promotion et Education. Pour La Via Campesina, le fait que la société bolivienne soit intéressée à analyser, discuter et intégrer dans sa nouvelle Constitution le principe de souveraineté alimentaire revêt une grande importance, car cela donnera un caractère constitutionnel au droit qu'ont tous les hommes et les femmes à avoir accès aux ressources pour pouvoir produire leurs propres aliments, maintenir leurs cultures productives et préserver leurs cultures alimentaires et surtout leur souveraineté nationale.

Mais il ne suffit pas que ce concept soit inscrit dans la Constitution, ni que de nouvelles lois soient dictées ou qu'une quelconque instance gouvernementale soit élevée au statut de ministère. Il faut une volonté politique de l'Etat pour qu'une véritable réforme agricole intégrale et légitime s'approfondisse, pour que nos semences soient sauvegardées et valorisées, et donc que l'introduction de semences génétiquement modifiées ne soit pas autorisée. Il faut soutenir la production des petits et moyens producteurs, en luttant notamment contre la monoculture qui ne laisse que destruction de l'environnement et de la santé humaine dans les campagnes. Il faut garantir un marché aux produits paysans et indigènes, mais à travers un marché juste entre les peuples. Il faut surtout mettre l'homme et la femme au centre du développement, et pour cela il faut proposer des services de santé et d'éducation et surtout une alimentation saine et appropriée.

La meilleure manière de contribuer à ce projet est de défendre notre souveraineté nationale à travers la souveraineté alimentaire. Comme producteurs, il faut valoriser, sauvegarder et préserver la culture productive de nos ancêtres. Il ne s'agit pas d'être contre la technologie, il s'agit de faire usage premièrement de nos connaissances et nos ressources. Comme consommateurs, il faut demander un approvisionnement d'aliments produits en harmonie avec la nature et dans nos propres territoires, puisque c'est de cette unique manière qu'on peut nous garantir une alimentation saine et appropriée.

Si la Bolivie introduit le principe de souveraineté alimentaire dans sa prochaine Constitution, si elle l'assume et le met en pratique, ce n'est pas uniquement la souveraineté nationale qu'elle réussira à renforcer, mais elle donnera un exemple au monde qu'un autre monde est possible.

texte de La Via Campesina-Amérique centrale traduit et adapté par:
Charlotte Wirz

Définition de la souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire désigne le DROIT d'une population, d'une région ou d'un pays à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping de prix vis-à-vis de pays tiers. La souveraineté alimentaire inclut:

- La priorité donnée à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des paysans-ne-s et des sans-terres, à la terre, à l'eau, aux semences et au crédit. D'où la nécessité de réformes agraires, de la lutte contre les OGM pour le libre accès aux semences et de garder l'eau comme un bien public à répartir durablement.
- Le droit des paysan-ne-s à produire des aliments et le droit des consommateurs à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer et par qui et comment l'aliment est produit. Le droit des Etats à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix.
- Des prix agricoles liés aux coûts de production. C'est possible à condition que les Etats ou les Unions aient le droit de taxer les importations à trop bas prix, et s'engagent pour une production paysanne durable et maîtrisent la production sur le marché intérieur pour éviter des excédents structurels.
- La participation des populations aux choix des politiques agricoles.
- La reconnaissance des droits des paysannes, qui jouent un rôle majeur dans la production agricole et l'alimentation.